



# **Temps citoyen sur la 5G**

*Conseil municipal du 20 mai 2021*

*Ville de Villejuif*



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
Pierre GARZON, Maire de Villejuif	4
Malika KACIMI, Conseillère municipale déléguée Ville connectée, Accessibilité et Démocratie numérique	4
<b>1. Le débat</b>	<b>5</b>
Pascal PAGNOUX, Responsable du service régional (Villejuif) au sein de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)	5
Olivier MERCKEL, Chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES)	5
Irénée RÉGNAULD, Association Mouton numérique	7
Hervé CORNE, Représentant de l'Association Agir à Villejuif	7
Isabelle GIRE, Représentante du collectif des habitants rues Louise Michel Beaumarchais, Condorcet	9
Questions de Johanna NGO BILLONG, Salma CHEBAB, jeunes villejuifaises	9
Réponse d'Olivier MERCKEL, Chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES)	9
Réponse Pascal PAGNOUX, Responsable du service régional (Villejuif) au sein de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)	10
Réponse d'Isabelle GIRE, représentante du collectif des habitants rues Louise Michel, Beaumarchais, Condorcet	10
Réponse d'Irénée RÉGNAULD, Association Mouton numérique	10
Réponse de Hervé CORNE, Représentant de l'Association Agir à Villejuif	11
<b>2. Le temps de parole des groupes politiques</b>	<b>12</b>
Philippe MEYNE : Génération.S	12
Fadma OUCHARD : Mieux vivre à Villejuif	12
Antonin COIS : Communistes et citoyens	12
Thierry DUBOC : Villejuif écologie	12



Maxime PLUSQUELLEC : Réinventons Villejuif	13
Michel ZULKE : Villejuif Rassemblée	13
<b>Conclusion</b>	<b>14</b>
Pierre GARZON, Maire de Villejuif	14



# Introduction

## ***Pierre GARZON, Maire de Villejuif***

La 5G renvoie à des questionnements liés aux évolutions industrielles, aux choix de société, aux nouvelles technologies. Depuis mars, plusieurs experts, militants engagés se sont investis sur ce thème à Villejuif. Ce temps en conseil municipal est donc un moment d'étape qui vient clore une démarche citoyenne engagée, qui s'est traduite par :

- un sondage en ligne avec plus de 75 répondants,
- des ressources numériques pour aider à la formation d'une opinion des uns et des autres,
- un forum en ligne,
- 2 balades urbaines (24 mars, 14 avril) pour mesurer les ondes dans la ville, organisées par l'association *Agir à Villejuif*,
- 2 conférences débat en visioconférence. Avec un premier débat le 31 mars : *"Qu'est-ce que la 5G ?"*, puis un autre le 4 avril : *"Environnement, éthique, 5G : quels choix de société ?"*

Madame Malika KACIMI s'est chargée d'instruire cette vaste campagne de sensibilisation.

## ***Malika KACIMI, Conseillère municipale déléguée Ville connectée, Accessibilité et Démocratie numérique***

Cette heure s'inscrit dans le cadre d'une concertation voulue par la ville de Villejuif. En effet, le sujet de la 5G touche le quotidien, suscite des attentes, provoque un débat public, pose des enjeux de réglementation, de sensibilisation des publics, d'impacts environnementaux et de santé publique. Or, le rôle de la ville est d'être protectrice et facilitatrice.

Le numérique est partout: pour prendre un rendez-vous médical, faire des démarches administratives. Il a d'ailleurs une dimension éthique et environnementale. Pourtant la fracture est réelle : faute de matériel, de compétences. C'est pourquoi la ville de Villejuif a sollicité des moyens, dans le cadre du *Plan de relance*, pour recruter 3 conseillers numériques, qui seront bientôt sur le terrain pour aider les publics.

A Villejuif, la 5G a fait l'objet d'une concertation citoyenne, organisée suite à un vœu du 14 décembre dernier du conseil municipal sollicitant un moratoire sur son déploiement. Début 2021, la ville a organisé plusieurs échanges participatifs pour s'informer, s'interroger, comprendre. Elle a aussi pris contact auprès des opérateurs pour évoquer le moratoire -qui a été respecté- et afin de construire les bases d'une relation de bonne intelligence. Car le rôle des opérateurs ne se limite pas à fournir des réseaux, poser des antennes, fournir des téléphones. En effet, Villejuif a récemment signé une convention avec Orange, pour proposer des



ateliers numériques à destination des Villejuifois. Par ailleurs, la ville a un rôle concernant l'urbanisme et peut limiter l'implantation des antennes (tout nouveau dossier de dépôt doit désormais être mis en ligne) et travaille à l'élaboration d'une charte avec les opérateurs. D'autre part, Villejuif déploie une politique de la mesure d'ondes. En effet, la commune a saisi l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et a acquis du matériel qui pourra être emprunté par les habitants, à partir de septembre, pour faire des mesures. Enfin, un comité citoyen pour le suivi du déploiement des antennes sera bientôt créé.

## 1. Le débat

***Pascal PAGNOUX, Responsable du service régional (Villejuif) au sein de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) <sup>1</sup>***

- *Pourquoi la 5G ? Quelle est son utilité ?*

La 5G a un rôle de désaturation de la 4G, réseau qui connaît ses limites. En effet, si le réseau 4G était densifié, il faudrait multiplier les sites.

La 5G tient en 3 facteurs :

- 10 fois plus de débit.
- 10 fois plus d'objets connectés.
- Moins de latence, qui est le temps de traitement du signal radio. Cela permettra d'aller plus vite, d'obtenir une meilleure connexion, pour les applications (green, santé).

La 5G, qui emprunte les ondes radio, est un réseau aussi qui est en test. Concernant le niveau d'exposition en matière d'ondes, il n'a pas été constaté d'augmentation par rapport à la 4G : des capteurs sont présents sur tout le territoire français. Par la *Loi Abeille*, l'ANFR engage les gens à demander des mesures radio à domicile, par des laboratoires extérieurs, qui sont neutres.

***Olivier MERCKEL, Chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES) <sup>2</sup>***

- *Le [Rapport](#) <sup>3</sup> était attendu, pouvez-vous nous expliquer la méthode et les résultats ?*

L'ANSES c'est un établissement public administratif qui a pour mission de connaître les risques auxquels nous sommes confrontés dans notre vie de tous les jours : travail, loisir, dans l'environnement (alimentation,

---

<sup>1</sup> <https://www.anfr.fr/accueil/>

<sup>2</sup> <https://www.anses.fr/fr>

<sup>3</sup> Rapport publié en avril 2021

<https://www.anses.fr/fr/content/5g-pas-de-risques-nouveaux-pour-la-sant%C3%A9-au-vu-des-donn%C3%A9es-disponibles>



environnement, ondes). Depuis 15 l'agence est mobilisée sur l'impact des ondes sur la santé et émises par les dispositifs de communication mobile.

Concernant la 5G, il s'agit pour l'ANSES d'étudier :

- La question de savoir si les ondes électromagnétiques, notamment en fonction des fréquences, peuvent avoir un niveau sur la santé.
- A quel niveau d'ondes électromagnétiques les personnes vont être exposées sur la 5G. Est-ce que les niveaux d'exposition peuvent présenter des risques pour la population ?

Un travail a été mené depuis un an à temps plein sur ces questions avec un groupe dédié. 12 experts en physique, épidémiologie, sociologie, médecine, ont analysé la littérature disponible, le matériau scientifique sur la question, pour agréger les données et en livrer des conclusions.

Concernant la 5G, il y a peu de données car c'est une technologie qui est en train de se déployer. Les laboratoires n'ont pas eu le temps de se doter d'outils pour émettre de la 5G et donc analyser les effets dans le cadre de recherches. Pour autant, cela n'empêche pas l'ANSES de travailler car la recherche scientifique s'intéresse à ces effets.

Les premiers déploiements 5G se font pour l'instant dans d'autres fréquences, qui sont utilisées par d'autres technologies mobiles, comme celles de la 2G à la 4G. Or, les experts ont conclu que les expositions à des signaux 5G qui utilisent les infrastructures semblables à la 2G et la 4G ne poseront pas plus problème que ce qui est utilisé aujourd'hui.

Qu'en est-il des nouvelles fréquences mises en œuvre pour augmenter les débits, notamment celle de 3,5 Ghz ? Là on a peu de données, mais des considérations théoriques, qui font penser que les ondes électromagnétiques à cette fréquence pénétreraient moins dans le corps humain. Nous sommes proches de ce qui existe : on ne s'attend pas à des effets sur la santé. Pour autant, les experts expriment aussi un message de précaution selon lequel il faut suivre les évolutions des fréquences et que des structures dédiées soient mises en place: pour constater l'éventuelle augmentation d'exposition et si elle reste dans les limites réglementaires. Une 3<sup>e</sup> fréquence, autour de 26 Ghz, pose des questions différentes en matière de santé, car les ondes ne pénètrent plus dans le corps. Actuellement, il n'y a pas de déploiement de cette technologie, il n'est donc pas possible de l'évaluer.

En conclusion, les experts n'ont pas observé de faits inquiétants en matière de santé. Cependant, il y a une vigilance à avoir par rapport au fait qu'il existe actuellement peu de données sur le sujet et un suivi des expositions est à mettre en place.



## ***Irénée RÉGNAULD, Association Mouton numérique <sup>4</sup>***

- *Pouvez-vous nous éclairer sur les enjeux éthiques et environnementaux de la 5G ?*

En matière de réseaux, les municipalités s'interrogent aujourd'hui avec la venue de technologies qui sont travaillées et pensées par les industriels depuis 10 ans.

D'où vient la 5G ? Cette technologie provient d'études de marchés qui sont faites par des consortiums, dans un cadre et qui stipulent que les usages augmentent et impliquent des objets connectés qui vont se multiplier. Les nouveaux réseaux sont donc constitués à partir de projections : ces cadres ne sont pas forcément citoyens ni attachés à des principes écologiques. On explique qu'il y aura des milliards d'appareils déployés. Ainsi, la 5G a été pensée pour créer des usages qui tendent à engorger les réseaux, ce qui est problématique et discutable, car ces anticipations ne sont pas forcément réelles. Quand on regarde les études des industriels, on constate qu'il y a une attente sur la 5G mais qui n'est pas aussi forte que ce qui pourrait être déployé à terme. Il y a donc une sur-anticipation des usages, via des réseaux puissants. Or, quand on déploie un réseau, l'usage augmente : car il y a une dynamique entre la puissance des réseaux et l'usage. Ce nouvel argument invite à tempérer le principe selon lequel l'usage augmenterait par magie.

La 5G est moins consommatrice que l'antenne, mais il est important de réfléchir à l'ensemble du système : l'antenne dans la ville, le réseau dans le pays. Là on s'aperçoit qu'on n'est pas gagnant du point de vue climatique: des tonnes d'émissions vont être éjectées, via la consommation des data center, des réseaux, des terminaux.

Aujourd'hui, beaucoup de collectivités s'interrogent et effectuent des démarches intéressantes, comme à Paris ou Villejuif. Mais elles arrivent trop tard, avec des chartes, utiles car c'est tout ce qu'il est possible de faire, mais qui ne vont pas changer ou détourner la technologie 5G. Cette dernière est faite pour le streaming HD, pour vendre des téléphones, etc. Il y a de nombreux débats concernant la limitation des usages d'un réseau, mais c'est contradictoire car celui-ci a été fait pour conforter les usages.

Si l'on regarde la 6G, il y a des consortiums, comme Hexa-X Nokia, qui anticipent des usages dans des champs différents : hologrammes volumétriques, connexion de toute la planète : mais cela ne va pas vers les questions de sobriété et de maîtrise d'effets rebonds. Il y a donc un problème éthique et environnemental, car il y a aujourd'hui un doute sur les capacités des technologies à décarboner. En effet, il y a une certitude sur la pollution générée mais une incertitude sur les gains de la technologie, par manque de chiffres faute de transparence des opérateurs, de lois. La prévention en termes de régulation de la technique devrait donc prévaloir.

## ***Hervé CORNE, Représentant de l'Association Agir à Villejuif<sup>5</sup>***

La 5G utilise 2 bandes de fréquences, la première a donné lieu à versement de 3Md€ des opérateurs à l'Etat et il en est de même pour la seconde.

---

<sup>4</sup> <https://mouton-numerique.org/>

<sup>5</sup> <http://agir-a-villejuif.chez-alice.fr/>



La 5G a aussi pour vocation de permettre une connexion sans précédent pour les usines, les véhicules autonomes et propose pour les particuliers une plus grande puissance de connexion. D'après un article du [Monde](#)<sup>6</sup>, il n'y a aucune différence avec la 4G depuis le déploiement de la 5G. Le chargement de jeux et vidéos est plus rapide en 5G dans seulement 60% des cas. Pour les fabricants c'est la perspective d'un renouvellement plus rapide des parcs et pour les opérateurs celle de rendre les forfaits plus chers: qui est gagnant dans cette opération ?

Pour asseoir cette opération sur des arguments irréfutables, le gouvernement a demandé à l'ANSES un avis : non pas sur la pertinence du déploiement mais sur les éventuels effets sanitaires des nouvelles bandes de fréquence. L'ANSES étant une agence d'Etat, cet avis ne devait pas remettre en cause le discours gouvernemental.

La page 5G du site de l'ANSES donne un article de présentation résumé de l'avis et un lien vers le texte de l'avis. L'article titre "*Pas de risques pour la santé*", on n'en attendait pas moins de cet article. Le titre complet fait apparaître quelques bémols "*Pas de risques nouveaux au vu des données disponibles*", il y aurait donc des risques anciens, des données complémentaires.

La mise au point d'un nouveau médicament nécessite une autorisation de mise sur le marché, c'est d'ailleurs le sens du principe de précaution introduit dans la *Constitution*<sup>7</sup>. Pourquoi n'existe-t-il pas dans le domaine de la téléphonie mobile ? Pourquoi faut-il que nous prouvions les effets sanitaires de ces ondes, pourquoi n'est-ce pas aux opérateurs de prouver leur innocuité ?

L'ANSES s'est rendue compte avec une demande d'avis alors que le processus était lancé, que le gouvernement lui a fait un petit dans le dos. Page 19 du rapport, l'Anses rappelle qu'il est souhaitable que le déploiement de technologies nouvelles fasse l'objet d'études préalables. Page 9, il est écrit qu'aucun résultat d'études scientifiques s'interrogeant sur la santé, n'est actuellement disponible. Le groupe de travail constitué a donc bidouillé à partir d'autres études sur d'autres bandes de fréquences. Page 4, il est écrit qu'une expertise s'intéressant aux effets cancérogènes des fréquences est en cours d'instruction à l'ANSES. Page 12, il est écrit que l'intermittence des signaux des technologies sans fils, les ondes pulsées pourraient influencer l'ensemble des réponses biologiques. Ce qui n'a été que peu investigué et reste un questionnement. Il n'y a probablement pas de nouveaux risques sanitaires, mais c'est parce qu'on ne sait rien des anciennes et nouvelles fréquences. A l'ANSES il n'y a eu aucun effet sanitaire, si d'autres en ont trouvé, il faut en faire d'autres, de nouvelles.

Pourtant les associations spécialisées ont fait des études, rassemblées dans Bioinitiatives<sup>8</sup> et Interphone. Cherchons par nous même à remettre en cause, à apprendre pour comprendre : c'est plus difficile, mais le prix à payer pour se forger une opinion argumentée. A propos des ondes de la téléphonie mobile on parle de radio fréquences, mais personne n'a soupçonné les ondes de la radio ou de la TV d'avoir des impacts sanitaires. Avec la technologie mobile, ce sont des micro-ondes. Il s'agit d'ondes pulsées, ce qui soulève la

6

[https://www.lemonde.fr/pixels/article/2021/03/27/premieres-impressions-sur-la-5g-en-ile-de-france-beaucoup-de-bruit-pour-rien\\_6074683\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2021/03/27/premieres-impressions-sur-la-5g-en-ile-de-france-beaucoup-de-bruit-pour-rien_6074683_4408996.html)

7 <https://www.vie-publique.fr/fiches/20275-administration-et-principe-de-precaution>

8 [https://www.criirem.org/wp-content/uploads/2015/11/bioinitiative\\_vf-3.pdf](https://www.criirem.org/wp-content/uploads/2015/11/bioinitiative_vf-3.pdf)



question de la barrière hémato encéphalique, qui empêche le cerveau d'être envahi par des molécules qui n'ont rien à y faire. Le caractère pulsé lève cette barrière. Il est pointé du doigt par les chercheurs concernant des cancers du cerveau ou des retards de développement. L'avis de l'ANSES indique en page 14 que les travaux sur membranes artificielles mettent en évidence des modifications structurales.

Les opérateurs et industriels vont se réjouir du rapport : les opposés sont donc des anti-sciences. On ne sait pas grand-chose car on n'a pas cherché. La technologie est capable de produire des antibiotiques et des bombes atomiques, mais c'est la société qui doit choisir ce qu'on met en œuvre.

***Isabelle GIRE, Représentante du collectif des habitants rues Louise Michel Beaumarchais, Condorcet***

Des antennes sont installées au-dessus des têtes des habitants, sur les immeubles. Elles émettent des ondes de diverses fréquences toute l'année et encore plus depuis la recrudescence du télétravail. Il y a une école dans le quartier, qui est aussi impactée. Aujourd'hui, SFR demande 3 antennes supplémentaires 5G, dans la bande des 3,5 Ghz pour les installer sur un immeuble de la rue Louise Michel, qui est à hauteur de 16m et qui comporte déjà 10 antennes. Orange demande 2 antennes supplémentaires. 15 antennes au total sur un immeuble de 16 mètres c'est beaucoup pour la santé de tous.

Le Rapport ANSES conclut qu'il n'y a pas de données suffisantes, qu'il n'est pas possible de se prononcer sur la bande 3,5 Ghz, alors que l'OMS a classé les ondes comme cancérigènes. Plusieurs rapports, BioInitiatives (2007, 2012) ont été validés par l'agence européenne de l'environnement et le Parlement européen disent que les ondes sont toxiques. Les assureurs n'assurent pas les risques liés aux ondes électromagnétiques. Le quartier est familial, retraité, peuplé de personnes qui veulent pouvoir vivre en bonne santé.

***Questions de Johanna NGO BILLONG, Salma CHEBAB, jeunes villejuifois***

- *Johanna: Quelles sont les fonctionnalités de la 5G et ses impacts environnementaux ?*
- *Salma: Quels sont les impacts environnementaux et les risques pour la santé ?*

***Réponse d'Olivier MERCKEL, Chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (ANSES)***

Les propos précédents sont proches de ceux qu'on entend habituellement, au sujet de l'ANSES. Il n'y a pas eu de bidouillage dans la réalisation du rapport. Les travaux sont sérieux : cela fait plus de 15 ans qu'à l'agence ces sujets sont travaillés. Souvent, des résultats sont picorés dans des études. Or, le travail d'expertise mené consiste à agréger les connaissances, les mettre ensemble car c'est la meilleure façon d'avoir une vision globale. Sans connaissances on ne va pas loin. Il est important de lire les 250 pages du rapport et l'ensemble des rapports mis en ligne, ouverts, accessibles pour se faire une opinion. Ces questions sont complexes, on ne peut pas les résumer en une phrase, un mot. On voudrait pouvoir utiliser son téléphone tout en se convaincant qu'il n'y a pas de risques pour la santé. Il faut se donner la peine d'aller voir les choses, de s'y intéresser et de ne pas refuser la complexité. Il y a des incertitudes, mais cela n'implique pas forcément un



risque. L'ANSES finance chaque année 1,5M€ de recherche sur le sujet des champs électromagnétiques. C'est une agence publique, qui n'est pas à la solde du gouvernement et rend des avis indépendants.

### **Réponse Pascal PAGNOUX, Responsable du service régional (Villejuif) au sein de l'Agence nationale des fréquences (ANFR)**

- *Est-ce que du point de vue de l'ANFR la multiplication peut provoquer des points atypiques avec un risque pour les habitants ?*

Concernant le niveau de champ radioélectrique, la problématique c'est que dans la littérature il y a beaucoup d'informations qui ne sont pas vraies. Pour une antenne, le champ décroît très vite : lorsqu'on est à 100m, on ne reçoit pas 1/100e de la puissance, mais 1/10000e. Des articles sont hérétiques sur le sujet car le niveau de champ est encadré. L'ANFR contrôle les niveaux de champs radioélectriques: la valeur maximale limite réglementaire est de 60 v/m. Des mesures ont été réalisées et on constate une médiane entre 0,4 v/m en France. On est ainsi en dessous du niveau duquel on aurait une augmentation de la température sur le corps humain. Par ailleurs, aujourd'hui, il n'y pas de points atypiques : les réseaux peuvent se superposer sans augmentation d'ondes. Il est déconseillé aux gens de téléphoner longtemps, mais aussi trop loin de l'antenne (sinon il y a augmentation de la puissance).

### **Réponse d'Isabelle GIRE, représentante du collectif des habitants rues Louise Michel, Beaumarchais, Condorcet**

On va utiliser les antennes pour propulser la 5G, les ondes seront donc multipliées.

### **Réponse d'Irénée RÉGNAULD, Association Mouton numérique**

Je souhaite réagir sur les controverses locales. Il ne faut pas les voir comme des débats techniques. A Pantin il y a un collectif qui s'est créé car un opérateur veut mettre 3 antennes sur un HLM et cela suscite des interrogations, car le bâtiment n'est pas rénové. Il y a donc des questions sociales, comme sur les OGM, les éoliennes, qui sont des débats sociaux : les grands projets tombent du ciel.

Pour répondre à la question des usages de la 5G. En réalité, ce sont des 5G, il y a plusieurs bandes de fréquences, qui vont émettre des ondes. Dans un premier temps, on va avoir un débit plus important. Cela va permettre de regarder des vidéos en HD, de faire de la réalité augmentée, virtuelle, etc. Puis, dans un second temps lorsqu'on aura un réseau maillé, avec le 26 Ghz, on aura plus d'antennes car les signaux vont moins loin, mais la connectivité sera meilleure. Les prochains réseaux devraient permettre de connecter des véhicules, des machines, pour optimiser la façon dont on fabrique les choses.

En matière d'écologie, il y a la doctrine de l'optimisation permanente : on produit et consomme beaucoup, mais les objets consomment moins. C'est une première piste, celle de la croissance. Il y a une seconde piste où on travaille à consommer moins. Aujourd'hui la 5G est taillée pour optimiser des choses qui continuent à augmenter, la production. Toutefois, [le rapport du Haut conseil sur le climat](#)<sup>9</sup> dit qu'on est dans une situation

<sup>9</sup> Rapport paru en décembre 2020 :

<https://www.hautconseilclimat.fr/publications/maitriser-limpact-carbone-de-la-5g/>



d'incertitudes fortes, car on n'est pas capable de savoir que ce qu'on optimise vraiment. En revanche, nous allons polluer davantage.

***Réponse de Hervé CORNE, Représentant de l'Association Agir à Villejuif***

La valeur de 0,4 citée est médiane, ce qui est important c'est la valeur maximum. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande une valeur limite à 0,6 volts / m. Ce qui a été mesuré dans la rue Louise Michel est au-dessus de cette recommandation.



## 2. Le temps de parole des groupes politiques

### ***Philippe MEYNE : Génération.S***

On a toujours besoin en tant qu'élus d'être éclairé. Ce serait bien d'avoir un compte rendu, car les heures citoyennes sont intéressantes et concernent tout le monde. Les élus sont à l'écoute des problématiques. Le mouvement Génération.s est favorable à un moratoire sur la 5G. Celle-ci s'appuie sur le fait que les réseaux actuels vont être saturés dès 2022. Ce constat doit nous interroger tous : ce n'est pas un problème juste institutionnel, mais aussi un problème de notre action. Derrière ce qui fait notre quotidien, que nous considérons comme insignifiant, il y a une infrastructure : l'antenne, les serveurs, etc. Or, les data center consomment 205 térawatt heure, soit 230 réacteurs nucléaires. Cela correspondrait à 168 tonnes de CO2 rejetés par an. Par ailleurs, la 5G est peut-être mauvaise pour la santé : les données sont discutées. Quand on télécharge, envoie des messages, on participe à l'augmentation de la consommation d'énergie, ce qui appelle à la sobriété numérique. Cela a des enjeux en matière de formation et en matière du déploiement du tout numérique.

### ***Fadma OUCHARD : Mieux vivre à Villejuif***

Tant qu'on n'a pas d'éclairages sur l'implication de la 5G le groupe ne se positionne pas.

### ***Antonin COIS : Communistes et citoyens***

Importance de la séquence qui trouve une forme d'aboutissement. L'arrivée de toute nouvelle technologie n'est pas anodine, elle permet de nouveaux usages. Les nouvelles technologies sont toujours plus complexes, leurs usages ne dépendent pas que des données scientifiques. Les élus communistes considèrent le progrès technique avec intérêt pour le progrès de l'humanité et social. Mais il y a un impact environnemental.

Sur le volet numérique, il y a des enjeux démocratiques, de souveraineté. Comme l'a dit Irénée REGNAULD, le sujet n'est pas spécifique à la 5G. Les décisions en chambre n'incitent pas la démocratie. La démocratie locale a été la démonstration de l'attente des citoyens à participer à la décision collective: les conséquences seront réelles. En effet, si les décisions sont plus longues à prendre, elles auront davantage d'impact.

### ***Thierry DUBOC : Villejuif écologie***

Le groupe a pris parti contre le déploiement. Récemment, une tribune signée par 500 scientifiques est parue dans [Libération](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/boycottons-la-5g-20210501_FH4YLLHMUVCTLTBT5ZY7QEW5WDU/)<sup>10</sup>. Selon celle-ci, la 5G a un impact sur :

---

<sup>10</sup>

[https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/boycottons-la-5g-20210501\\_FH4YLLHMUVCTLTBT5ZY7QEW5WDU/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/boycottons-la-5g-20210501_FH4YLLHMUVCTLTBT5ZY7QEW5WDU/)



- Le plan sanitaire: la 5G déployée actuellement porte sur une bande de fréquence inférieure ou égale à 3,5 Ghz. Mais dans 2-3 ans, on introduira du 26 Ghz et l'ANSES reconnaît que les données la concernant ne sont pas suffisantes.
- Le plan environnemental: avec les émissions, ou l'extraction minière: nécessaire pour les nouveaux objets technologiques, fabriqués dans des conditions d'esclavage moderne.
- Sur le plan des choix de société : la balance ou la poubelle connectée seraient indispensables. Mais le déni de l'ampleur de la catastrophe écologique nous entraîne droit dans le mur.

Que peut-on faire à Villejuif ?

1. Boycoter les produits liés à la 5G, la fibre est une bonne alternative.
2. La Mairie de Villejuif peut refuser que la 5G soit installée sur des bâtiments publics ou logements sociaux.

### ***Maxime PLUSQUELLEC : Réinventons Villejuif***

Ce débat remplit 2 missions, sur le numérique et la démocratie. Il a été réfléchi, concerté et il est de qualité. A l'arrivée de la majorité au pouvoir, la décision d'un moratoire dans l'attente des études publiées par la suite avait été prise. Aujourd'hui, le travail sur le sujet comprend une réflexion sur une charte, qui va permettre une meilleure communication entre les services et les citoyens, et de mesurer les ondes. En matière de numérique, chacun des élus va devoir faire avec les nouvelles données, notamment la question du harcèlement en ligne, celle de la fracture des personnes âgées, ou de l'impact environnemental de tous ces choix de société.

### ***Michel ZULKE : Villejuif Rassemblée***

C'est un sujet clivant, il faut tenir des propos modérés. Tout le monde n'est pas d'accord avec la mise en place de la 5G. La critique fondamentale des gens qui sont contre le déploiement réside dans le fait que selon eux les apports décrits par les pros ne servent à rien. L'ANSES a émis un rapport rassurant, les ingénieurs qui se sont exprimés lors du débat sont compétents et citoyens. Le premier apport de la 5G c'est de pouvoir gérer un grand nombre d'objets connectés par la démultiplication des capteurs, permettant l'émergence de la Smart city. Les bénéfices en termes d'économie, d'énergie, de télémédecine sont gigantesques. On peut penser que l'équilibre climatique penchera favorablement. La majorité des répondants à un sondage national sur la 5G sont favorables, il faut accompagner ce mouvement avec optimisme.



## Conclusion

### ***Pierre GARZON, Maire de Villejuif***

Bien au-delà de la 5G, la question de l'usage des technologies est un débat permanent, qui se pose sur bien d'autres sujets. Nous éclairerons sur chacun des sujets qui font société le point de vue des Villejuifois. Nous voyons bien que l'enjeu est toujours les usages et la maîtrise citoyenne de ceux-ci, en mettant dans la balance ce qu'il y a de positif, de négatif. Nous avons de grands enjeux de mobilisation à porter sur des technologies en maturation. Cela suppose que de façon citoyenne nous soyons en vigilance pour qu'une technologie soit toujours au service du développement humain, des territoires, d'une maîtrise publique : car il y a des enjeux de classes, financiers, géopolitiques. Dans cette démarche, il y a intérêt à valoriser la puissance publique plutôt qu'à la décrier. Les intervenants d'aujourd'hui incarnent ce devoir de l'intérêt général et instruisent un débat au nom du public et non pas du privé.

A Villejuif, le travail va être poursuivi autour de :

- La formalisation d'une charte avec les opérateurs sur l'implantation des antennes. Des implantations d'antennes se concentrent sur certains immeubles, car il y a une recherche de moindres charges par la copropriété, ce qui répond à une logique marchande.
- La création d'un comité de suivi du déploiement des antennes, avec une mise à disposition des données publiques.
- La mise en place d'une politique de la mesure, pour favoriser la transparence.